

Le 19 décembre 2014

REPLACEMENT

Pour affichage

**R-2486
(5103-1)**

ÉLECTRICIENNE OU ÉLECTRICIEN CLASSE PRINCIPALE

Poste régulier à temps plein – 100 % (38 h 45 par semaine)

Service des ressources matérielles

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assumer la responsabilité des travaux d'électricité et d'exercer les fonctions les plus complexes.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité du contremaître, la personne salariée de cette classe d'emplois :

- ✓ Exerce généralement les mêmes fonctions que l'électricienne ou l'électricien, ses qualifications lui permettant toutefois de les exercer avec plus d'autonomie et d'exécuter les travaux plus complexes;
- ✓ Assume, en partie ou en totalité, la responsabilité des travaux de réfection, de modification ou de réparation des installations électriques de la Commission;
- ✓ Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder les qualifications légales appropriées à la classe d'emplois, notamment :

- ✓ Certificat de compétence en électricité hors construction;
- ✓ Avoir réussi les examens « Exécution de travaux de construction » et « Gestion de la sécurité » de la Régie du bâtiment du Québec.

EXIGENCE PARTICULIÈRE : Détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule.

HORAIRE : Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 00.

SALAIRE : 24,33 \$ l'heure.

Faire parvenir votre candidature au plus tard **le 9 janvier 2015 à 16 heures**, à:

Service des ressources humaines

Monsieur Carmel Beaulieu, agent d'administration

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : eu genie.hou le @cssh.qc.ca